CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E171515** **VALABLE JUSQU'AU** **05/12/2026**

ÉDITÉ LE 27/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/10/2017

Raison sociale : SOCIETE NOUVELLE CHEMELLO

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/10/2023

Capital : 20 000

22 RUE DE LA GRAVETTE
ZAC DE LA GRAVETTE
31150 GRATENTOUR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE

Siret : 832 606 834 00030

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 0086797

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10530135704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10530135704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Téléphone : 05 62 75 32 70 **Fax :**

Portable : 0771158871

Responsabilité légale :
GROUPE ZAMORANO (900 401 712) / ZAMORANO JOSE ANTONIO
PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : laurent.huerta@chemello.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 455 977 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	8	06/12/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.